

ASSEMBLEE NATIONALE13 janvier 2006

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 542

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 9

Compléter la deuxième phrase de l'alinéa 23 de cet article par les mots :

« mentionné à la phrase précédente ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.